VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JANVIER 1936 — NUMERO 37

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 617
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
618, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Roi George est mort — Edouard VIII lui succède

Le Monarque s'est éteint paisiblement lundi soir, quelques minutes avant minuit

Il a été emporté par une maladie soudaine de quatre jours, une attaque de catarrhe de bronches, accompagné de faiblesse du coeur.

Le Prince de Galles devient automatiquement Roi — Il Il régnera sous le nom d'Edouard VIII— Un roi célibataire

SANDRNGHAM — Le roi George V est mort paisiblemeat lundi soi, un peu avant minuit.

Le Prince de Galles est devenu automatiquement Roi. Il adoptera le titre d'Edouard VIII.

Le monarque, qui était âgé de 70 ans, était sans connaissance au moment où il a cessé de vivre.

La Reine Marie, le Prince de Galles et les autres membres de la famille royale, ainsi que l'archevêque anglican de Canterburry, étaient à son chevet.

Sa Majesté a succombé à une maladie soudaine qui n'a duré que quatre jours. Il souffrait d'une attaque de catarrhe des bronches, accompagné de faiblesse du coeur.

Mardi, la dépouille du Roi a été transportée à l'église de Sandringham et de là à Londres. Elle sera déposée en chapelle ardente à l'Abbaye de Westminster, où le public sera admis à lui rendre un dernier hommage.

Le Parlement a été convoqué pour mardi après-midi.

Le Roi George était dans la 26e année de son règne — une période mouvementée de l'histoire mondiale, —pendant lequel il gagna l'amour et le respect de ses 450 millions de sujets.

Roi célibataire

Il faut remonter jusqu'à la mort de George II, en 1760, pour trouver un précédent à un successeur au trône de Grande-Bretagne célibataire. Mais George III, petit-fils du roi défunt, se maria peu avant son couronnement.

Le dernier acte officiel du Roi a été la signature d'un document transmettant son autorité et ses fonctions à un conseil d'Etat. Pendant deux jours, à part de brefs intervalles, il a été dans un demi-coma. Il a pu cependant reconnaître la Reine et signer le document en question.

Les fêtes du Jubilé, l'an dernier, et la mort de sa soeur la Princesse Victoria, au commencement de décembre, avaient sans aucun doute déprimé ses forces.

George V est mort presque à la même heure que son père le roi Edouard VII, qui décéda en 1910 un quart d'heure avant minuit.

Sympathie universelle

La nouvelle de la mort du Roi, transmise immédiatement à travers le monde entier, a soulevé une profonde sympathie. Des messages sont parvenus des chefs de nombreuses nations au nouveau Roi et à la Reine Marie.

A Paris, la foule a stationné tardivement sur les boulevards et devant les journaux, en apprenant que le monarque était mourant. Les hommes politiques les plus en vue—Doumergue, Herriot, Flandin, — ont tenu à saluer le grand ami de la France.

Le Souverain Pontife et les prélats de la Cité Vaticane, en exprimant leur peine, n'ont pas manqué de souligner les relations cordiales entre Sa Majesté et le Saint-Siège.

En Italie, malgré l'aigreur provoquée par les sanctions, le roi Victor-Emmanuel, Mussolini et toute la population s'associent au deuil de l'Angleterre.

Au Canada

Dans un geste spontané d'une touchante unanimité, le peuple canadien, dès qu'il a connu la triste nouvelle, a pris le deuil en renonçant à tout divertissement. La musique et la danse ont cessé dans les hôtels, les débits de bière ont fermé dans la plupart des provinces, les événements sportifs ont été décommandés. Les postes de radio ont cessé toute émission après avoir annoncé la mort du Roi.

Le lieutenant-gouverneur d'Ontario a remis l'ouverture de la session provinciale qui devait avoir lieu hier. Un grand nombre de conseils de ville d'Ontario qui venaient de commencer leur assemblée régulière du lundi ont levé la séance en signe de deuil.

Provision d'oxygène

LONDRES — La Cour a été mise au courant de l'indisposition du roi vendredi.

Des tubes d'oxygène ont été envoyés en toute hâte au palais de Sandringham vendredi matin pour faciliter la respiration du roi George V atteint d'une bronchite catarrhale.

La nouvelle a été suivie d'un communiqué annonçant que l'état du roi n'était plus aussi rassurant et que deux gardes-malades étaient à son chevet.

Le roi a fait sa dernière apparition en public mercredi dernier, alors qu'il se promena sur un poney blanc en dehors du domaine de Sandringham. Il faisait froid. Jeudi, la température est tombée à dix degrés en dessous du point de congélation.

Deux autres membres de la famille royale ont été souffrants cet hiver. Le duc de Gloucester est alité au palais Buckingham à cause d'un mal de gorge, et la duchesse d'York est convalescente à la suite d'une attaque de bronchite grippale contractée le mois dernier.

Le roi et la reine étaient au palais de Sandringham depuis la fête de Noël. Suivant leur habitude, ils devaient passer quelque temps sur la côte sud au printemps.

La dernière maladie du Roi

La dernière maladie grave de Sa Majesté le roi remonte à 1928, alors qu'il prit froid en assistant à la cérémonie du jour de l'Armistice, au cénotaphe de Londres. Une congestion pulmonaire s'ensuivit et le roi fut très malade pendant un mois mais, au début de 1929, il prit le dessus et revint à la santé. A cette époque, le prince de Galles, qui chassait en Afrique, revint en toute hâte à Londres. Des conseillers d'Etat furent nommés pour remplir les devoirs d'Etat du roi durant sa maladie.

En avril 1929, le roi George envoya un message de remerciement à l'empire entier pour les prières qui avaient été dites à son intention. Une imposante cérémonie d'actions de grâce eut lieu en juillet à l'abbaye de Westminster. Leurs Majestés y assistaient. Une semaine plus tard, le roi dut se faire opérer pour un abcès à la poitrine et il s'écoula quelques mois avant que le Souverain pût reprendre ses occupations habituelles.

Depuis lors, on prit des précautions exceptionnelles pour protéger Sa Majesté contre un retour de son affection pulmonaire.

Les fêtes du 25e anniversaire de l'accession au trône, au printemps dernier, obligèrent le roi à dépenser une grande somme d'énergie.

Carrière du Roi

Fils du roi Edouard VII et de la reine Alexandra, George V naquit à Marlborough House le 3 juin 1865. Ce n'est qu'à la mort du duc de Clarence, son frère aîné, en 1892, qu'il devint héritier du trône. Il était alors un jeune officier de marine de 27 ans et comptait bien y faire sa carrière.

Au moment de sa mort, le duc de Clarence était fiancé à sa cousine la Princesse Marie-Victoria de Teck. Un sentiment commun de regret rapprocha les deux jeunes gens et, l'amour succédant à la sympathie, ils se marièrent l'année suivante, le 6 juillet. Le futur roi était devenu auparavant duc d'York. En 1900 et 1901, le duc et la duchesse firent un grand voyage à travers l'Empire, visitant successivement l'Australie, le Sud-Africain, le Canada et les Indes.

Le 6 mai 1910, le roi George V succédait à Edouard VII, son père. Il fut couronné à l'Abbaye de Westminster le 22 juin 1911. Ce fut surtout pendant la grande guerre que le Roi acquit sa grande popularité parmi ses sujets des Iles Britanniques et de tout l'Empire.

En 1928, le souverain fut dangereusement malade et sa convalescence fut très longue. Depuis ce temps, sa santé était demeurée assez précaire, bien qu'il pût vaquer à ses occupations régulières. L'année dernière, il avait pu cependant célébrer le jubilé d'argent de son accession au trône.

Au moment où nous allons sous presse, la date des funérailles n'est pas encore fixée.

SA MAJESTE LE ROI GEORGE V
décédé lundi soir, à l'âge de 70 ans

Communiqué de S. Exc. Monseigneur l'Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface

Sa Majesté le Roi George V vient de mourir.

Sous le règne de George V, l'évolution des institutions constitutionnelles s'est développée de telle sorte que "le Canada est devenu, selon les expressions des archevêques et évêques de la Province de Québec, (Lettre pastorale du 8 avril 1935), un pays autonome, un Etat qui, dans la gouverne de ses intérêts, se rattache immédiatement à la Couronne."

C'est dire que tout ce qui touche le Roi nous touche désormais de plus près.

Comme catholiques, nous ne pouvons oublier que lors de son couronnement, George V a fait modifier la formule du serment royal de façon à supprimer les expressions injurieuses à la foi de ses sujets catholiques. Sous le règne de George V aussi, les relations diplomatiques furent rétablies entre le Saint-Siège et l'Angleterre.

Comme Canadiens et comme catholiques, nous prenons donc notre très grande part au deuil de tout l'Empire.

En conséquence, le jour des funérailles du Roi défunt, sera chantée, à la Cathédrale de Saint-Boniface, une messe solennelle afin de prier Dieu pour la famille royale en deuil, et de solliciter en faveur d'Edouard VIII, successeur de George V, les grâces qui lui assureront, dans les circonstances difficiles que le monde traverse, un règne vraiment heureux et paisible pour lui-même, pour son peuple et en particulier pour notre pays le Canada.

Tous les catholiques sont invités à assister à cette messe.

✠ Emile YELLE, Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface.

LE GRAND ECRIVAIN ANGLAIS RUDYARD KIPLING EST MORT

La fin est venue très rapidement—Une brillante carrière d'écrivain — Un grand homme qui fuyait le bruit.

LONDRES — Rudyard Kipling, le célèbre écrivain anglais, est décédé samedi matin à l'hôpital de Middlesex où il avait été opéré cinq jours auparavant pour un ulcère perforé de l'estomac.

Kipling, qui était âgé de 70 ans, avait perdu connaissance depuis presque 24 heures avant sa mort. Une atmosphère de deuil s'est répandue dans tout l'hôpital, l'un des plus considérables du centre de Londres, à la nouvelle que le "poète de l'Empire" n'était plus.

Les oeuvres de Kipling

Kipling a écrit plus d'une centaine de volumes. De ces ouvrages, les plus connus sont sans contredit ses poèmes et ses histoires sur le soldat anglais aux Indes. Bien qu'elles ne soient pas les meilleures de ses oeuvres, ses histoires, de même que "Barrack Room Ballads," "The Jungle Book," "Many Inventions," "The Seven Seas" et "Soldier Stories," toutes publiées entre 1890 et 1900, sont aujourd'hui plus connues que les poèmes et les nouvelles qu'il a écrits par la suite.

Né à Bombay en 1865, Kipling avait été éduqué en Angleterre, et retourna aux Indes à 17 ans. Il y fit du journalisme et publia ses premiers ouvrages. Après avoir fait le tour du monde, il revint en Angleterre où ses oeuvres le rendirent rapidement célèbre.

Aucun auteur n'a été payé aussi cher que Kipling pour ses oeuvres. Il travaillait laborieusement et ses écrits lui demandaient un constant effort.

Il revint aux Etats-Unis en 1892 et y épousa Caroline Balestier. Kipling s'installa alors à Brattleboro, Vermont, et y écrivit plus de 20 volumes.

Ennemi du bruit

Trouvant les Américains trop extravagants, il retourna en Angleterre en 1896 pour s'installer à Rottingdean, Sussex. Là encore, Kipling n'eut pas la tranquillité qu'il cherchait. Les touristes américains étaient trop nombreux. Il se réfugia à Bateman's, près de Burwash, Sussex.

Kipling détesta tellement le téléphone qu'il n'en voulut jamais chez lui.

Kipling, sur la fin de ses jours, ne se montrait presque jamais. La dernière fois qu'on l'a vu, c'était au mariage de sa fille à Londres, en 1925.

L'épiscopat mexicain contre l'éducation socialiste

MEXICO — Une lettre pastorale a été lue dimanche dans toutes les églises du Mexique pour donner instruction aux catholiques de refuser de se soumettre aux lois féderales socialistes sur l'éducation. La lettre pastorale porte la signature de neuf archevêques et de trente évêques.

Les instructions contenues dans la lettre collective condamnent le socialisme et interdisent sous peine de faute grave aux parents d'envoyer leurs enfants dans les écoles où l'on enseigne le socialisme et aux instituteurs d'enseigner le socialisme. On sait que la constitution promulguée en 1934 décrète l'enseignement obligatoire du socialisme dans les écoles.

OTTAWA — Leurs Excellences le gouverneur général et lady Tweedsmuir sont rentrés à Ottawa samedi, après avoir accompli une première visite de trois jours environ dans les régions minières du nord des provinces de Québec et d'Ontario.

UN SURSIS DE TRENTE JOURS POUR HAUPTMANN

Il lui est accordé à la dernière heure par le gouverneur Hoffman— Nouveau procès?

TRENTON, New-Jersey — Le gouverneur Harold-G. Hoffman a signé vendredi une ordonnance accordant un sursis de 30 jours au condamné à mort Bruno Richard Hauptmann.

La veille, la Cour suprême de Washington avait refusé l'émission d'un bref d'habeas corpus en faveur de Hauptmann. Peu après, soit 29 heures exactement avant qu'on appliquât le courant électrocuteur au condamné, le gouverneur de l'Etat du New-Jersey a décidé de retarder de 30 jours l'exécution. Beaucoup s'y attendaient, mais l'annonce de la chose a quand même produit une certaine commotion. Le gouverneur venait justement de s'entretenir avec Mme Hauptmann.

Des journaux ont immédiatement laissé entendre qu'il avait obtenu une confession ou de Hauptmann ou de sa femme. Le gouverneur a nié la chose de façon catégorique.

Nouveaux efforts

Ce sursis va stimuler les avocats à découvrir les motifs d'un nouveau procès. Déjà on sait que le gouverneur Hoffman, qui a accordé le sursis, a manifesté l'intention d'interroger de nouveau le personnage énigmatique qu'est dans toute cette affaire M. Condon, surnommé Jafsie. Celui-ci débarquait vendredi à Cristobal, zone du canal de Panama. L'invitera-t-on à rentrer immédiatement aux Etats-Unis? On ne sait pas encore. Mais, on croit que de toute façon, Jafsie aura le temps de rentrer à New-York avant l'exécution de Hauptmann.

On prétend, en effet, que Hauptmann ne peut être électrocuté désormais, en raison des procédures judiciaires qui vont se multiplier, avant le 16 mars, soit le plus tôt dans deux mois seulement.

Nouvelle piste?

MONTREAL — Alex Bulloch, vendeur d'autos, qui aurait connu un nommé Jimmie Faulkner, à Sainte-Agathe, bien pourvu d'argent américain, auteur présumé d'une lettre au gouverneur Hoffman, aurait reçu des téléphones de menaces. En somme, on lui aurait dit qu'il ferait mieux de détruire ses photos de Faulkner et de se taire s'il tient à sa vie.

Nouvelles Brèves

OTTAWA —M. Adélard Chartrand a été élu président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa. Il a succédé à M. Albert Perrasqui.

HULL, Qué. — L'allumière Canada, de Hull, a été vendue pour une somme de $250,000 environ à la Eddy Match Corporation.

QUEBEC — Mère Marie du Carmel, supérieure de la communauté de Bon-Pasteur de Québec pendant 18 ans, est décédée.

HALIFAX — Mgr Thomas Curran, vicaire général et chancelier du diocèse de Halifax, est nommé vicaire capitulaire et administrateur du diocèse, jusqu'à la nomination d'un successeur de Mgr l'archevêque O'Donnell.

OTTAWA — Me Arthur Slaght, de Toronto, député de Parry-Sound, sera le proposeur de l'adresse en réponse au Trône. Il parlera en anglais. M. Sarto Fournier, de Montréal, député de Maisonneuve-Rosemont, sera le secondeur de l'adresse. Il parlera en français.

OTTAWA — M. Lucien Cannon, député de Portneuf aux Communes, a été nommé juge puiné de la Cour Supérieure de Québec. L'élection complémentaire dans le comté de Portneuf aura lieu le 3 février.

OTTAWA — M. Ross-W. Gray, député de Lambton-Ouest, a été nommé whip en chef du parti libéral, position que M. Pierre-F. Casgrain a remplie pendant plusieurs années.

MONTREAL — Mme Antonio Perrault, femme de Me Antonio Perrault, est décédée après une longue maladie. Elle était la fille de l'hon. J.-A. Mousseau, ancien premier ministre de la province de Québec.

TORONTO — Les autorités du ministère de la voirie ont annoncé que la route du Fort Frances-Kenora sera terminée et officiellement ouverte à la circulation en juillet prochain.

WINDSOR, Ont. — Mme Félice Meloche vient de fêter son 102e anniversaire de naissance. Pour vivre longtemps, la centenaire conseille fortement l'usage régulier du lait. Elle-même ne manque jamais d'en boire une pinte chaque jour.

LACHUTE, Qué. — Harry Slater, ancien député conservateur d'Argenteuil à la législature de Québec, est décédé à l'âge de soixante-douze ans.

CES HUIT LOIS DE M. BENNETT SONT-ELLES CONSTITUTIONNELLES?

Six juges de la Cour suprême entendent la cause constitutionnelle la plus importante qui ait été soumise à notre plus haut tribunal canadien.

OTTAWA — Six juges de la Cour suprême du Canada ont commencé mercredi à entendre la plus importante cause constitutionnelle qui ait jamais été soumise à notre haut tribunal canadien. Il s'agit de décider de la constitutionnalité de huit lois votées par le Parlement en 1934 et 1935 et qui constituaient les maîtresses pièces du programme de réforme de M. Bennett. Les décisions du haut tribunal auront des répercussions, directement ou indirectement, sur la vie de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant au Canada. Ce qui ajoute encore à la portée des jugements qui seront rendus par la Cour suprême, c'est qu'ils entraîneront probablement des amendements à la constitution écrite du Canada, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, afin de reviser la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Les huit lois

Voici quelles sont les huit lois qui seront analysées dans le laboratoire légal de la Cour suprême: la loi de l'emploi et des assurances sociales, la loi de l'organisation des marchés, la loi du salaire minimum, la loi de la limitation des heures de travail, la loi de la semaine de six jours, la loi de l'industrie et du commerce, la loi du concordat entre cultivateurs et leurs créanciers, et certaines sections du Code criminel qui ont été ajoutées à la suite des recommandation de la commission royale d'enquête sur les bénéfices commerciaux (enquête Stevens).

A plus d'un égard, les causes actuellement soumises à la Cour suprême du Canada rappellent les fameuses décisions de la Cour suprême des Etats-Unis invalidant le National Recovery Act (N.R.A.) et l'Agricultural Adjustment Act (A.A.A.). Les décisions de notre haut tribunal auront une portée constitutionnelle aussi grande que celles du tribunal des Etats-Unis, mais les répercussions sur la vie sociale et économique ne se feront pas sentir aussi vivement parce que les lois canadiennes sont plus récentes et qu'elles ne constituent pas le fondement de tout un nouvel ordre économique.

C'est le gouvernement King qui a décidé, dès son avènement au pouvoir, de demander à la Cour suprême de se prononcer sur la constitutionnalité de ces diverses lois. Lorsque les lois furent soumises à la Chambre des Communes, le premier ministre, M. King, et le ministre de la justice, M. Lapointe, alors dans l'opposition, ont mis en doute la validité de chacune de ces lois. Le gouvernement qu'ils dirigent doit cependant défendre ces lois devant le tribunal aujourd'hui parce que le gouvernement doit toujours défendre sa propre législation, quelles que soient les vues des ministres qui se succèdent. C'est aux provinces qu'il appartient de demander l'invalidation d'une loi fédérale.

EST-CE LA FIN CETTE FOIS DU CABINET LAVAL?

L'élection d'Edouard Daladier à la tête du parti radical-socialiste va entraîner cette conséquence

PARIS — Edouard Daladier, adversaire du premier ministre Laval, a été élu dimanche président du parti radical-socialiste. Cela semble présager la chute prochaine du cabinet Laval.

Après le retour du premier ministre, aujourd'hui mercredi, on s'attend à ce que les sept ministres radicaux-socialistes, y compris M. Herriot, démissionnent. A une conférence du parti, on a voté par 42 voix contre 14 en faveur de cette mesure.

Si les ministres radicaux se retirent, M. Laval soumettra certainement au président de la République la démission de tout son cabinet. M. Lebrun lui demandera presque aussi certainement de former un nouveau gouvernement; mais on croit qu'il refusera.

Dans cette occurrence, on prévoit un cabinet entièrement radical-socialiste qui aurait probablement à sa tête Albert Sarraut, qui fut premier ministre pendant un mois en 1933.

L'assistance financière à l'Alberta

OTTAWA — Le ministre fédéral des finances, M. Charles Dunning, a déclaré que l'assistance financière que le gouvernement fédéral a convenu d'accorder à l'Alberta afin de lui permettre de rencontrer ses obligations avait été consentie sans condition. M. Dunnig a ajouté qu'il n'y avait pas moyen de laisser une province faillir à ses engagements au moment où l'on est à organiser un nouveau système constitutionnel pour régler les relations financières entre l'Etat fédéral et les provinces. Les représentants des autres provinces auraient tous vu d'un oeil favorable cette décision en faveur de l'Alberta.

OTTAWA — Le R. P. Ovila-François Paquette, O.M.I., curé de Maniwaki depuis 1930, est décédé à l'Hôpital général d'Ottawa, à l'âge de 56 ans.

ECHOS D'EUROPE

La zone allemande démilitarisée

PARIS — L'accord d'entr'aide que la France et la Grande-Bretagne ont récemment conclu, par suite du conflit italo-éthiopien, amène au premier plan de la politique extérieure des questions relatives à la zone allemande démilitarisée.

Des informateurs en contact avec le Quai d'Orsay ont dit que M. Laval a [illegible] à la Grande-Bretagne que la France [illegible]. [illegible] M. André François-Poncet, a prévenu l'Allemagne qu'une remilitarisation de la zone [illegible] la France à l'application de "mesures appropriées." D'autre part, l'ambassadeur a [illegible] que le traité accord franco-britannique n'a trait qu'à la situation méditerranéenne et que le pacte franco-soviétique, que la France n'a pas encore ratifié, n'est pas dirigé contre l'Allemagne.

L'Italie dénonce la cruauté éthiopienne

GENEVE — L'Italie a fait remettre à la Société des nations, à Genève, une note énergique contre l'Ethiopie. Elle dénonce les cruautés des guerriers éthiopiens à l'égard des soldats italiens faits prisonniers, les mutilations des soldats tombés sur les champs de bataille, enfin l'abus que les Ethiopiens font de l'insigne de la Croix rouge pour se cacher. L'Italie annonce qu'elle va faire parvenir à la Société des nations des photographies très édifiantes à ce sujet.

La mort chrétienne de Paul Bourget

L'illustre romancier français Paul Bourget est décédé à Paris, à son domicile, rue Barbet-de-Jouy, dans la nuit de Noël. Durant sa maladie, le cardinal Verdier, qui habite également rue Barbet-de-Jouy, où se trouve l'hôtel de l'Archevêché, vint le voir à plusieurs reprises. C'est lui qui présida ses obsèques, qui eurent lieu le 27 décembre, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse.

Paul Bourget fut assisté à ses derniers moments par un religieux de la Compagnie de Jésus, son confesseur le R. P. Lebreton, bien connu dans le monde savant, comme l'un des meilleurs historiens des origines chrétiennes. Il avait été aussi lié avec un autre religieux de la même Compagnie, le R. P. Léonce de Grandmaison, qui a rendu bon témoignage de la sincérité et de la fermeté de sa foi.

Selon sa volonté formelle d'ailleurs, ses obsèques furent purement religieuses. Il avait refusé, en effet, par avance, les fleurs et les couronnes [illegible].

Il n'a pu empêcher cependant qu'à l'Académie française, le [illegible] M. François Mauriac, en lui rendant hommage, rappelât de quelle manière il avait [illegible] dans les lettres.

Paul Bourget avait été d'abord un disciple de Taine et de Renan. Mais au fur et à mesure qu'il s'approfondit à mieux observer l'âme humaine, il acquit aussi [illegible] la nécessité d'un ordre [illegible] sur le support de la loi morale. C'est ainsi qu'il fut amené à professer et à pratiquer le catholicisme.

C'est de ses romans qui compte peut-être le plus d'influence, Le Disciple, établissant la responsabilité morale de l'écrivain, du philosophe et du penseur, et, par là, marque l'un des points de départ de ce renouveau catholique dans les lettres françaises dont le mouvement littéraire actuel est l'épanouissement.

On a retrouvé vivants les explorateurs Ellsworth et Hollick-Kenyon

LONDRES — Le "Colonial Office" annonce que le navire britannique Discovery II a retrouvé vivants les explorateurs Ellsworth et Herbert Hollick-Kenyon, dont on était sans nouvelles depuis la fin de novembre. Un message de sept mots du capitaine du navire au Colonial Office a mis fin aux inquiétudes entretenues depuis sept semaines au sujet des aviateurs.

On les a retrouvés dans les solitudes glacées de Little America à la baie des Baleines.

Les parents des aviateurs avaient perdu tout espoir après six semaines de jamais les revoir vivants.

La production littéraire en Grande-Bretagne

Une statistique publiée à Londres établit que 16,[illegible] livres ont été publiés en Angleterre en 1935. Ce chiffre est le plus élevé qui ait jamais été atteint par la production littéraire anglaise. Le nombre des ouvrages publiés en 1934 était de 15,[illegible].

Depuis dix ans, le nombre des publications a augmenté de plus de 2 pour cent annuellement.

Le "journal animé"

PARIS — Aura-t-on bientôt le "Journal Animé"? L'ingénieur Louis Dunoyer à qui l'on doit déjà des travaux comme sur les hélicoptères et sur les fusées postales, a pensé à créer un "Journal animé" sous la forme de photographies d'actualité tirées sur un film de papier qui se dérouleraient dans un petit appareil spécial. On suivrait ces vues animées en regardant à travers l'oculaire. Louis Dunoyer a mis au point cet appareil, et concentré ses recherches sur le moyen le plus pratique de rassembler les photos et de les lier avec netteté sur un rouleau de papier.

L'inventeur [illegible] qu'un jour [illegible], se [illegible] à mi-chemin du journal illustré et des actualités cinématographiques. Il envisage de [illegible] ce "Journal" avec les actualités radiodiffusées, ce qui permettrait d'entendre et de voir les événements. Le "Journal animé" formerait donc aussi un peu du plus grand intérêt entre le journal écrit et les réalisations possibles mais encore lointaines de la télévision.

Pie XI reçoit des Jésuites canadiens

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XI a reçu en audience 62 religieux jésuites qui se préparent à l'enseignement et il leur a donné sa bénédiction. Parmi eux, on remarquait plusieurs Canadiens: Horace Raymond, de Montréal, Alfred [illegible], Antoine Comtois et Francis Melligan, de Toronto.

Trois Canadiens que la France refuse de naturaliser

PARIS — Le gouvernement français a refusé de naturaliser trois joueurs de hockey canadiens-français qui devaient représenter la France aux Jeux Olympiques à Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne, cet hiver.

Le tribunal de naturalisation a décidé que Dollard [illegible], François Caliontte et M. Gagnon ne possèdent pas les documents nécessaires et qu'ils n'ont pas habité la France assez longtemps pour avoir droit d'être naturalisés citoyens français.

Cette décision porte un rude coup aux espoirs de la France, qui comptait envoyer aux Jeux Olympiques une équipe championne. On a fait remarquer que neuf joueurs canadiens représenteront l'Angleterre à ces jeux, et que la Tchécoslovaquie a aussi plusieurs canadiens parmi ses joueurs, qui ont été naturalisés par le gouvernement de Prague.

De nouvelles bagarres des étudiants à Paris

PARIS — Les étudiants en grève de l'université de Paris ont eu de nouvelles rencontres avec les agents de police et avec d'autres groupes d'étudiants dans le Quartier Latin. La grève a été organisée pour forcer les autorités à congédier de l'université le professeur Gaston Jèze, conseiller juridique de l'Ethiopie à Genève. Presque tous les étudiants sont en grève. Seulement un petit nombre d'entre eux, des radicaux, ont refusé de se joindre aux grévistes.

EDMONTON — Les intérêts sur les certificats d'épargnes d'Alberta ont été envoyés aux détenteurs. Le montant s'élève à $195,000. Le paiement du capital des certificats a été suspendu peu de temps avant la démission du gouvernement des fermiers-unis en août dernier.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-PIERRE-JOLYS

Percepteurs: MM. J.-T. Lavoie, Ludger Lambert, Wil. Carrière, J. Langelier, Léo Dandenault, Joseph Caron, J. Desrosiers, Victor Préfontaine, D. Audette, Lucien Lafrance, W. St-Hilaire, Roland Sénéca, Henri Lambert.

[illegible]

$1.00: MM. John Kenny, Z. Laporte, F.-X. Gendreau, J.-A. Richard, Louis Gosse, Henri Gosselin, Luc Campeau, Emile Lieboault, Joseph Landry, Joseph Champagne, Emile Dufort, Art. Leclaire, Elie Trottier, RR. SS. de Miséricorde, Mlle Thérèse Trottier, Mlle Silva Landry, Mme E. Houde.

50 sous: MM. Albert Cormier, Ed. Dufort, G. Lagacé, Geo. Kenny, Emile Richard, A. Gauvin, J.-P. Kenny, Art. Delorme, Chas. Vergnette, Mlle J. Delorme, Camille Vergnette, Alb. Desgagnier, Mme King.

[illegible]

Total: $[illegible]

SAINT-LABRE

Percepteur: Mlle Alice Lemoine. 25 sous: Mlle Alice Lemoine. 20 sous: MM. Emile Poitras, Henry Grenier. [illegible] Total: $[illegible]

Saint-Boniface

(Liste supplémentaire)

La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, $25.00.

Erratum: Une erreur involontaire s'est glissée dans la liste de Saint-Boniface publiée le 8, le nom de M. Albert Bouttier, 429 rue de la Morrie [illegible]. Contribution, $1.00.

Saint-Vital

Percepteur: M. Camille Teillet. $10.00: Le Sanatorium. $5.00: M. O. Caillier. 50 sous: MM. Camille Teillet, A. Paquette, Mme M. Racette, Mme A. Claude. 25 sous: MM. P. Vermette, A. Robillard, Dr Bégin. [illegible] Total: $[illegible]

ST-FRANCOIS-XAVIER

Percepteurs: MM. Léon Caron, F. Robidoux, Mlle Salomée Carrière. $5.00: Rév. J.-V. Fyfe, curé. $2.00: Les RR. SS. Grises. [illegible] Total: $[illegible]

SAINT-NORBERT

Percepteurs: MM. Gust. Champagne, Joseph Trottier, Geo. Trottier, Fern. Champagne, Luc Campeau, Henry Blais, Ulysse Chagnon. $5.00: Rév. M. Paillé, curé, RR. SS. Grises. $2.00: MM. H.-D. de Moissac, Noé Vermette, Henry Blais.

Un merle qui n'a pas froid aux yeux

[illegible]

MANCHESTER — Me Oscar-Frédéric Moreau, ancien représentant à la législature du New-Hampshire, l'un des avocats franco-américains les plus en vue du New-Hampshire, est mort à l'âge de 49 ans.

UNE DIZAINE D'ACQUITTEMENTS DANS L'AFFAIRE STAVISKY

La femme de l'escroc est parmi les exonérés — Le jury retient neuf coupables qui sont condamnés à des peines variées.

PARIS — Le scandale [illegible] Stavisky, qui a secoué toute la France, fait couler le sang dans les rues de Paris et renversé un ministère, a eu son dernier épisode vendredi par la condamnation de dix des vingt prévenus accusés de complicité dans cette vaste escroquerie.

Les vingt accusés ont employé au cours du procès, qui vient de se clore, le même plaidoyer: ils ont prétendu que Stavisky avait abusé de leur confiance. Les accusés, y compris Mme Stavisky elle-même, ont allégué qu'ils avaient été d'innocentes victimes de l'escroc Stavisky.

En apprenant son acquittement, Mme Stavisky a souri sans contrainte pour la première fois depuis le début de cette tragédie qui a démasqué son mari comme principal auteur de fraudes représentant une somme de $[illegible] et qui s'est terminée brusquement par la mort violente de son mari.

Circonstances atténuantes

Le jury a trouvé des circonstances atténuantes dans le cas de tous ceux qui étaient accusés de complicité dans cette affaire, sauf dans celui de Gustave Tissier, gérant du mont-de-piété de Bayonne. C'est la confession de celui-ci qui a fait éclater au grand jour le scandale et forcé Stavisky à se sauver dans un chalet de la montagne où la police l'a trouvé mourant d'une blessure faite par un revolver.

Les seuls coupables

Les seuls accusés reconnus coupables sont:

Gustave Tissier, sept ans de travaux forcés;

Joseph Garat, membre de la Chambre des députés et ex-maire de Bayonne où Stavisky avait établi son mont-de-piété, deux ans de prison;

Henri Cohen, commissaire-priseur du mont-de-piété de Bayonne, cinq ans de réclusion;

Daniel Desbrosses, gérant du mont-de-piété d'Orléans, cinq ans de réclusion;

Paul Guébin, vendeur d'obligations, cinq ans de réclusion;

Henri Hayotte, accusé d'avoir fait le trafic d'une fausse émeraude, cinq ans de réclusion;

Georges Hainnaut, acteur qui se spécialisait à la scène dans des rôles de millionnaire, accusé d'avoir été payé par Stavisky pour jouer le même rôle dans la vie réelle, deux ans de prison;

Joseph Bardi de Fourtou, général à sa retraite, accusé d'avoir prêté son nom à des escrocs au service de Stavisky, deux ans de prison;

Gaston Bonnaure, membre de la Chambre des députés, un an de prison.

La retraite des travailleurs à 60 ans

OTTAWA — La délégation du Congrès des métiers et du travail a demandé aux ministres fédéraux de passer une loi aux Communes pour mettre à exécution le projet de M. Bennett de mettre tous les travailleurs à la retraite dès l'âge de 60 ans. Les ministres ont refusé.

Notre bois en allemagne

D'après le service industriel du Canadien National, l'Allemagne importe beaucoup de bois de pulpe canadien pour la fabrication de la soie artificielle. Bien que l'Allemagne possède de grandes forêts, le bois qu'elle importe des pays scandinaves et surtout du Canada est plus facile à traiter pour la fabrication de la soie artificielle.

Un conseil national d'emprunts

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Dunning, a annoncé que le comité compétent approuve le principe du projet d'instituer un comité national des emprunts fédéraux et des emprunts provinciaux.

L'"Osservatore Romano" interdit au Canada depuis deux semaines

OTTAWA — Une erreur de jugement des employés de la douane, ou même une erreur commise en plus haut lieu, a été cause de l'interdiction, au Canada, de l'"Osservatore Romano," organe officieux du Vatican.

Le gouvernement canadien a interdit l'entrée au pays de tout article, excepté l'or et l'argent, partant d'Italie depuis le 18 novembre. Cette interdiction porte donc sur les revues, journaux, etc. On a cru que l'"Osservatore Romano" était un journal italien, publié à Rome et on en a défendu l'entrée au Canada depuis une couple de semaines.

Toutefois, on nous informe à la légation apostolique qu'on y a reçu régulièrement le journal. Mais la légation fait partie du corps diplomatique et n'est pas sous le coup de l'interdit.

Par contre des religieux italiens et canadiens ont été privés du journal, comme s'il se fût agi d'une publication italienne.

Missionnaire qui veut être pilote

TORONTO — Le R. P. J.-M. Couture, missionnaire jésuite, dans le nord de l'Ontario, est arrivé à Toronto. Il a l'intention de passer les examens nécessaires pour obtenir un permis de pilote privé à un aéroport local. Le Père Couture est âgé de 39 ans. Il est trappeur et [illegible]. Ses fidèles sont les 2,000 Indiens Chippewa dispersés sur l'immense territoire qui s'étend entre le lac Supérieur et la Baie d'Hudson. Il a déjà à son crédit 50,000 milles de vol comme passager ou co-pilote. Il désire maintenant pouvoir voler seul. Pendant son séjour à Toronto, le Père Couture achètera un modeste avion fermé.

EDMONTON — La mesure du gouvernement albertain défendant les annonces de boissons alcooliques, qui devait être en vigueur le 1er février, ne prendra maintenant effet que le 1er mai.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 JANVIER 1936 — NUMERO 37

[illegible]

Mme de Sévigné

LA LIBERTÉ

[illegible]

Henri BOURASSA

LEUR MAROTTE DE L'IMMIGRATION

Nous en a-t-on assez rebattu les oreilles, de ce refrain à la louange de l'immigration! Il semble qu'un long régime de cette politique coûteuse et risquée aurait dû tempérer l'ardeur de nos apôtres. Non, rien n'y fait. La crise, avec ses dures exigences, a naturellement fermé les portes du pays à de nouveaux arrivants; mais il faut bien songer à l'avenir: ce qui doit nous sortir définitivement de la gêne et écarter les crises futures, c'est encore et toujours l'immigration!

Ainsi parlent un certain nombre de personnages en vue à qui la presse et divers groupements sont toujours prêts à faire écho. A les entendre, le Canada devrait dès aujourd'hui se mettre sérieusement à l'œuvre pour profiter du vaste courant d'immigration vers l'Amérique qui va se dessiner d'ici quelques années.

Ce beau zèle est trop excessif et trop peu motivé pour ne pas soulever quelques soupçons. Il ne s'inspire que médiocrement des vrais intérêts canadiens. On sait que le mouvement est parti d'outre-mer et que la métropole a besoin, pour le faire réussir, de créer chez nous une atmosphère favorable. Que la Grande-Bretagne, qui a sur les bras un surplus de population ouvrière d'un placement difficile, cherche à le déverser dans ses colonies, c'est une chose toute naturelle. Mais il ne faudrait pas que cette opération qui doit soulager la mère patrie constitue un fardeau exorbitant pour les jeunes dominions.

Aux époques de prospérité d'autrefois, l'immigration a pu contribuer pour une large part à la progression matérielle du Canada. Les nouveaux venus apportaient de l'argent qui entrait tout de suite en circulation; ils aidaient à payer les impôts et à édifier le pays; ils augmentaient la production du blé pour lequel la demande était alors illimitée. Il y avait, sans doute, le revers de la médaille, qui n'est apparu que plus tard et que d'aucuns s'obstinent à ne pas voir. Cette immigration mal surveillée a introduit chez nous des éléments peu désirables et peu assimilables qui, loin de s'attacher au sol, ont peuplé nos villes de désœuvrés et de fauteurs de désordres. Et pendant que ces étrangers étaient accueillis à bras ouverts, des Canadiens de naissance passaient en foule aux États-Unis; on ne faisait rien pour les retenir chez eux et leur faciliter l'établissement dans l'Ouest.

Ces graves erreurs du passé ne comporteront-elles aucune leçon pour l'avenir? On vient de découvrir que le retour à la terre constitue un remède très efficace au chômage... en Angleterre. Avant de voler au secours des sans-travail présents et futurs de la métropole, le Canada ne va-t-il pas s'occuper de ses propres enfants?

Lorsque les apôtres de l'immigration défendent leur cause avec des arguments raisonnables, passe encore; mais certains procédés oratoires condamnent ceux qui osent s'en servir. M. J.-G. Gardiner, ministre fédéral de l'agriculture, parlant récemment au Canadian Club de Saskatoon, a déclaré que le Canada pourrait avoir à choisir bientôt entre la guerre ou l'acceptation de nouveaux colons. Simplement parce que notre population est trop clairsemée, en comparaison avec celle d'autres pays d'Europe ou d'ailleurs.

Nous voilà mis sur le même pied que les Éthiopiens! Est-ce Hitler ou Mussolini qui convoite les prairies de l'Ouest?... Si ce n'est que la Grande-Bretagne, on espère qu'elle les obtiendra sans recourir aux armes.

« *L'immigration ou la guerre* » La formule est pittoresque à souhait. Tout de même, avant de la lancer dans le public, il sera prudent d'y regarder à deux fois. Le peuple canadien ne se laissera pas berner par une peur de ce calibre.

Donatien FREMONT

Une réunion missionnaire à Lebret

LEBRET, Sask. — Le Scolasticat oblat de Lebret était heureux, ces jours derniers, d'abriter [illegible]

[illegible]

L'HOMME TRAQUÉ

Le [illegible] de Lindbergh, fuyant sa patrie devant les menaces est un [illegible]

[illegible]

LES INFLUENCES FRANCAISES DANS L'OUEST

La deuxième causerie radiophonique de M. l'abbé Antoine d'Eschambault

[illegible]

LES MOYENS DE REVISER NOTRE CONSTITUTION

Le gouvernement fédéral et les premiers ministres provinciaux en feront l'étude à Ottawa

OTTAWA. — La conférence entre le gouvernement fédéral et les premiers ministres provinciaux [illegible]

[illegible]

T.-A. CAMPBELL REMPLACE LEA

Le procureur général de l'Île-du-Prince-Édouard devient premier ministre. Il n'a que 40 ans

CHARLOTTETOWN. — M. Thane A. Campbell, procureur général dans le cabinet de M. Walter M. Lea, [illegible]

[illegible]

Livres à lire

"Histoire du Canada pour tous"

par Jean BRUCHESI

[illegible]

BOSSUET

[illegible]

FANTASIO

La Société des Amis de Maria Chapdelaine

[illegible]

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Du patriotisme vécu

[illegible]

Les petits ennuis du prophète Aberhart

[illegible]

L'abbé Coughlin

[illegible]

Le plus gros hydravion du monde

PORT DE FRANCE, La Martinique. — [illegible]

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Son Excellence Monseigneur le Coadjuteur a nommé M. l'abbé Charles [illegible] vicaire de Saint-Lazare [illegible]. M. Monsérie, a administré la paroisse de Saint-Malo depuis la mort du regretté M. Marcoux.

Mercredi dernier, le 15, a eu lieu la première journée catéchistique à l'Archevêché. Plusieurs membres prêtres, venus de tous les coins du diocèse, étaient présents. S. Excellence Mgr le Coadjuteur a fait la conférence du matin. Les séances de l'après-midi ont été consacrées à l'étude de l'enseignement du catéchisme dans nos diverses paroisses. Le tout s'est clôturé par la bénédiction du saint sacrement.

Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

L'assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été remise à dimanche prochain 26 janvier. Elle se tiendra à l'Ecole Provencher, à 4 h. de l'après-midi.

Le Secrétaire

Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, 26 janvier, aura lieu à l'école Provencher l'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Assemblée importante qui intéresse au plus haut point ceux qui ont à coeur notre survivance nationale et son progrès dans tous les domaines.

Etablis sur les bords de la rivière Rouge, nos ancêtres y sont venus non seulement pour prendre leur part des avantages matériels qu'offrait alors le développement de ces immenses plaines, mais aussi pour y continuer l'oeuvre de survivance française et catholique instaurée par leurs ancêtres sur les bords du Saint-Laurent. Au moment où il est question de la revision de l'Acte de la Confédération de 1867, dans laquelle une clause donne aux Canadiens une patrie où les deux races anglaise et française ont égalité de droits religieux et civils, n'est-il pas bon pour notre population de langue française de Saint-Boniface de se réunir afin de donner son appui à ceux qui au Parlement, auront mission d'exiger le respect de ces droits dans les modifications possibles?

Autre point important: dans quelques semaines le nouvel édifice fédéral en construction à Winnipeg au coin des rues Main et Water va s'ouvrir. Comme on le sait, cet important édifice a pour but de réunir sous un même toit la trentaine de bureaux du gouvernement fédéral. Comment le français, est-il respecté dans ces bureaux? Combien y avons-nous d'employés de notre langue et de notre mentalité? On n'ose donner de réponse, tellement elle nous est peu favorable. Va-t-on laisser ouvrir cet édifice sans essayer d'obtenir un peu plus de respect pour le français?

La rumeur veut que ces deux grandes questions soient mises à l'ordre du jour des discussions de cette assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste. On compte sur l'esprit de patriotisme et de fierté de race de notre millier d'hommes et de jeunes gens de Saint-Boniface pour qu'ils soient présents, afin que dans le calme et les lumières d'une saine discussion, des bases solides soient posées pour l'avenir et le respect de notre idéal national.

BAPTISTE

Partie de cartes

Une partie de cartes sera donnée à l'Institut Collégial Saint-Joseph, sous les auspices de l'Amicale Marie-Rose, le jeudi soir 23 courant à 8 heures.

On prie les dames d'apporter leurs jeux de cartes.

Mme PAINCHAUD
secrétaire

Mort de M. Arthur Roy

Samedi soir dernier, après plusieurs mois de maladie, est décédé à l'hôpital M. Arthur Roy, père de l'abbé Léon Roy, curé de Saint-Joseph. M. Roy était bien connu dans Saint-Boniface où il habitait depuis une trentaine d'années.

Le défunt était né à Saint-Arsène (Témiscouata), le 15 novembre 1867. Il était venu au Manitoba en 1905 et s'était d'abord établi à Saint-Norbert. En 1908 il venait demeurer à Saint-Boniface où il éleva sa famille. Il laisse son épouse, née Alma Chouinard, six enfants, quatre garçons et deux filles: l'abbé Léon Roy, curé de Saint-Joseph, Joseph-Arthur, Oscar, Hervé et Jean-Baptiste et Rose-Alma (Mme P. Duguette) et Maria (Mme A.M. Gobeil).

Les funérailles auront lieu mercredi matin à la cathédrale et l'inhumation se fera dans le cimetière de la cathédrale.

A l'hôtel de ville

Le conseil a chargé le Dr Howden, député de Saint-Boniface à Ottawa, de voir à ce que le gouvernement fédéral prenne une décision rapide pour l'enlèvement des piliers du vieux pont Provencher, afin que ce travail puisse se faire avant le dégel de la rivière. Des soumissions ont bien été demandées, mais aucun contrat ne semble avoir été donné et la saison où ces travaux pourraient être faits avance.

Les différents départements de l'hôtel de ville sont fortement occupés à la préparation de leurs estimés pour le budget de 1936. Instruction leur a été donnée par le Conseil d'avoir à les préparer aussi justes que possible, car une fois acceptés, aucun argent supplémentaire ne sera alloué.

Pour le drapeau des Réservistes français

Jeudi dernier, tel qu'il avait été annoncé dans ce journal, il y avait à l'école Provencher une partie de cartes organisée par Mmes Taburet, Masson et Guigné. Ces dames tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont aidé à faire de cette partie de cartes un vrai succès; elles remercient d'abord les généreux donateurs, puis: M. G. Taburet qui, en peu de mots, a si bien expliqué le but de la soirée et souhaité la bienvenue à la sympathique assistance; ensuite M. P. Raimbault, qui a su si habilement diriger la partie de cartes, de même que Mme M. André, dont on a pu apprécier le précieux concours. Merci aussi à toutes les personnes qui ont bien voulu, malgré la rigueur de la saison, venir nombreuses répondre à leur appel. Le but était de recueillir des fonds pour l'achat d'un drapeau pour les réservistes français et lorsque vous verrez ces trois couleurs flotter dans nos rues, vous songerez que vous aurez contribué à son acquisition et vous aurez lieu d'en être fiers. Chacun de vous pourra dire: J'ai ma part dans ce drapeau.

Voici les noms de ceux qui ont donné des prix: Northern Shirt Co., Canadian Packers Ltd., Kiewel Brewry Ltd., Modern Dairy, Eaton Co., Ltd., Ashdown Ltd., Saint Boniface Creamery, W. Taylor Co., St. Boniface Hardware, Cusson Lumber Co., Pelissier Co., Royal Bakery, Lees Bottling Co., Les fils Nadifs, Commission Scolaire de Saint-Boniface, Café Waldorf, magasin Phaneuf, L.-P. Gagnon, A. Poirier, M. l'abbé Brodeur, MM. P. Coulu, Dr Colin, Dr Jarjour, A. Vaudoyer, Dr Trudel, H. d'Eschambault, Mme Geo. Taburet.

Les heureux gagnants étaient:

Dames: 1er prix, E. Gautron, 2e A. Pelletier, 3e A. Bélanger, 4e L. Levêque, 5e R. Desrosiers, 6e M. Rémillard, 7e X. Senez, 8e L. Houle, 9e J. De Crupenaere.

Messieurs: 1er prix, P. Laurendeau, 2e P. Couture, 3e E. Martel, 4e P. Cretin, 5e H. Beaudet, 6e V. Le Gouarguer, 7e O. Marier.

Prix de consolation: Martha Roche, Paul Raymond.

Prix d'entrée: A. Dumont, A. Sarallion.

Prenait part au programme récréatif: Paul Turcotte, R. Bezillon, R. Raymond, P. Laurendeau.

A tous un cordial merci.

Union Nationale Française

A la première assemblée de l'année de l'Union Nationale Française ont eu lieu les élections. Le Bureau sortant a été élu par acclamation: Président, M. Emile Létienne; vice-président, M. Marcel Brogniez; trésorière, Mlle Madeleine Constant; secrétaire, M. François Oosthin.

Le président, en remerciant l'assemblée, a fait un rapport sur les activités de l'Union pour 1935. Dans leur ensemble elles ont été satisfaisantes. La Société a réussi à augmenter son actif dans de bonnes proportions sur les années précédentes et les membres ont augmenté d'une cinquantaine. Il espère qu'avec la coopération de tous, l'année 1936 dépassera toutes ses espérances.

Beau succès de la chambre de Commerce de Saint-Boniface

La Chambre de Commerce de St-Boniface a reçu de Montréal une lettre de félicitations venant de la Chambre de Commerce du Canada, parce que notre Chambre locale vient de mériter le trophée offert par la Chambre canadienne pour la prévention des incendies.

Notre Chambre de Commerce locale s'est classée première de tout le Canada dans la section B. C'est-à-dire que notre Chambre, toutes choses étant égales, a fait la meilleure besogne parmi les villes de population identique.

Le travail que s'est imposé la Chambre de Commerce est le suivant: coopération très suivie avec le département d'incendie de la ville; conférences dans les écoles sur les dangers de l'incendie; placards et affiches dans le même sens; visite des édifices publics par les pompiers, afin de prévenir contre la possibilité des incendies, etc.

Ce travail a eu pour résultat que Saint-Boniface a eu moins d'incendies cette année.

M. Henri d'Eschambault, secrétaire de la Chambre de Commerce, recevra sous peu le trophée offert pour tout le Canada. Il sera exposé dans la vitrine de la compagnie d'Eschambault.

Cercle Sainte-Elisabeth

La partie de cartes du Cercle Ste-Elisabeth a donné les résultats suivants: Whist, prix pour dames, Mme Adrien Guay; pour messieurs, M. Arthur Dusablon.

Bridge, pour dames, Mme Henri Lacerte; messieurs le Dr Laberge.

Prix de série: Whist; dames, Mme Proulx; messieurs, M. Louis Cook. Bridge, Mme Dussault.

Prix d'entrée, M. Arthur Dusablon.

Merci à tous ceux qui ont manifesté quelque intérêt pour notre oeuvre.

La secrétaire.

Club de raquettes "Le Voyageur"

La surprise fut bien réussie. Pour être exact vingt six membres prirent part à la marche de sept milles exécutée à pas vifs sur la blanche neige. M. l'abbé E. Lévêque, aumônier du Club, nous accompagnait.

Un merci sincère à tous ceux qui firent de cette sortie un succès, tout spécialement à M. Henri Constant, qui a eu l'amabilité de mettre sa maison de Saint-Charles à notre disposition.

Nos félicitations à nos cuisiniers, MM. Lucien Constant, Benoît Trudeau et Valentin Le Gouarguer, qui nous servirent un succulent goûter.

Les courses du Club qui eurent lieu dimanche après-midi donnèrent le résultat suivant: course de 100 verges, Aimé Beaulieu, Adhémar Germain, Pierre Germain. Course de 400 verges: Aimé Beaulieu, Adhémar Germain, Valentin Le Gouarguer. Course "Novelty": Pierre Germain, Adhémar Germain, Aimé Beaulieu.

La course de cinq milles aura lieu samedi le 25; l'on suivra le vieux parcours jusqu'à Saint-Vital.

Mercredi le 2, nous serons les hôtes du Club Holly et de nos vieux membres. Nous espérons que ceux-ci viendront en grand nombre.

J.-A. PAINCHAUD,
secrétaire

PETITES NOTES

M. et Mme Antonio Labelle, de Montréal, ont passé quelques jours à Saint-Boniface, chez les parents de Mme Labelle, M. et Mme I. Lavoie, en route pour Vancouver, où ils s'embarqueront pour une croisière de deux mois sur le Pacifique et le canal de Panama.

* * *

Mme L.-P. Roy, rue Saint-Jean-Baptiste, a reçu samedi après-midi en l'honneur de M. et Mme Antonio Labelle, de Montréal. Les invités étaient: M. et Mme Antonio Labelle, M. et Mme J.-C. Davis, M. et Mme C.-W. Raymond, M. le juge et Mme L.-P. Roy, Mme Henri Lacerte et Mme J.-D. Noël, d'Edmonton.

* * *

M. et Mme Van Eslander ont célébré leurs noces d'argent le 16 janvier au Club Belge. Le maire Bayfoot, au nom de leurs amis, a présenté aux jubilaires un service de table et deux bourses. Un souper fut servi à la fin de la soirée.

x x x

M. et Mme E. Laliberté et leur fille Simone sont revenus à Saint-Boniface, après avoir passé trois semaines aux Trois-Rivières et à Montréal.

* * *

Mlle Claudia Gagnon est partie pour Los Angeles, Californie, où elle passera plusieurs semaines.

Tiers-Ordre de Saint François

N. B. — 1: La réunion des Novices, n'ayant pas été annoncée à la cathédrale pour le 3e mercredi, elle aura lieu aujourd'hui 22 janvier.

2: L'armoire-bibliothèque se trouvera déjà à sa place dans la chapelle-sacristie pour la réunion mensuelle suivante, 5 février.

* * *

Le deuxième chapitre de la Règle traite de la manière de vivre." Le texte de l'art. 1er est: "Ayant renoncé à toute élégance trop luxueuse, que les membres du Tiers-Ordre, dans leur habillement, observent les règles de la modération qui convient à la condition de chacun."

Nous avons parlé du luxe et de ses méfaits économiques. Voici un mot sur ses méfaits moraux et antichrétiens.

I—Les méfaits moraux

L'amour du luxe endurcit le coeur et ferme les yeux aux misères d'autrui; aussi est-il un grand obstacle à la charité. De plus, trop souvent il affaiblit le caractère et inutilise l'existence. Une habitation remplie de futilités, une table chargée de mets superflus, des salons encombrés de visiteurs désoeuvrés ne satisfont ni l'esprit ni le coeur, pas plus que la tyrannie de la mode ne favorise une vie sérieuse. Une âme, dominée par la passion du luxe, est une âme égoïste, incapable de vertus sérieuses: on peut rencontrer de vrais caractères au milieu du faste et de la grandeur, alors que l'on ne s'y attache en aucune manière, mais en trouver parmi ceux qui s'y complaisent, cela est impossible. "Le luxe, a dit Léon XIII, est un instrument de corruption; par lui se développent l'orgueil, la sensualité et l'attachement aux biens du monde."

II—Les méfaits au point de vue chrétien

Le luxe paralyse la vie spirituelle et compromet le salut. "Ceux qui sont vêtus mollement sont dans la maison des rois," a dit Notre-Seigneur. Ils ne marchent pas à la suite du divin Maître. Saisis au milieu de leur faste par "les sollicitudes du siècle," ils ne songent ni à leur sanctification, ni même à leur salut. Leurs pellicules sont vaines: ils amassent des richesses que les voleurs emportent; ils se font une vie si commode, si douce, qu'ils en oublient l'éternité. Insensés! Et les tristes conséquences! On se plaint de la diminution de la piété, que dis-je, de la disparition de toute religion véritable, et l'on déplore l'affaiblissement des vertus chrétiennes. Le luxe est-il étranger à ces ruines, lui qui matérialise, qui amollit les coeurs et repousse toute idée de pénitence?

On comprend aussi que la Règle, en attaquant, dès le début, luxe, élégance, bals, spectacles, ne s'adresse pas précisément à des personnes d'un âge trop avancé; surtout que le premier mot de son premier chapitre est d'admettre les personnes à l'âge de quatorze ans. Que si, par ci par là, il existe des Fraternités constituées exclusivement de personnes âgées, on doit dire que ces Fraternités ne répondent nullement à l'idéal du Tiers-Ordre qu'en avaient saint François et les papes.

Revue Dominicaine

La Revue Dominicaine se présente cette année avec un format agrandi et une couverture de luxe destinés à plaire aux amateurs tout en satisfaisant aux progrès et exigences de l'annonce en ce pays.

Ni album, ni magazine, mais revue adaptée que nos compatriotes soucieux de s'instruire et de collectionner de beaux textes voudront recevoir chaque mois et disposer en cartable tous les six mois.

La rédaction déjà soignée le sera davantage à l'avenir. Après la "Question juive", la revue, appliquée par tradition aux problèmes d'actualité, aborde en 1936 celui de "notre américanisation." Nos meilleurs sociologues viendront tour à tour souligner le mal en chaque domaine et nous inciter aux réactions violentes, en contraste avec un piètre esprit de tolérance où élargir signifierait diminuer.

Du reste, tous les sujets en perspective, destinés surtout aux laïcs, s'imposent par le sérieux de l'énoncé et la variété du choix, comme on peut s'en convaincre en lisant le Sommaire de janvier que nous reproduisons ci-après.

Sommaire

R. PP. M.-A. Lamarche, O.P. — Notre américanisation."

R. P. Raymond-M. Voyer, O.P. — "L'Américanisme et notre vie religieuse."

R. P. Edmond Gaudron, O.F.M. — "Chronique de philosophie".

M. Gérard Parizeau — "Les cordons de la bourse."

Le sens des Faits — La Société d'Etude et de Conférences, par Mme Annette aLesalle-Leduc. — L'Oeuvre de Juvisy, par le T. R. P. M.-D. Chenu, O. P.

L'Esprit des Livres — Tyr. Haut-Canon canadien (R.-M. B.) Roy-Brault: Gaspé depuis Cartier (A.G. A.) Germain: Les récits de la Crèche (L.-G. R.) Acta acad. Pont. S. Thomae (L.-M. G.) Ducatillon: Le vrai et le faux patriotisme (M.-A. L.) Romanin: Motifs de l'incarnation (R.B.)

DÉCÈS

Morrisseau, Mme Hélène, épouse de Louis Morrisseau, de Charleswood, Man., décédée le 17 janvier, inhumée à Saint-Charles le 20 janvier.

Paquin, Mme Omer, épouse d'Omer Paquin, Winnipeg, décédée le 18 janvier, à l'âge de 51 ans. Funérailles le 21 janvier au Sacré-Coeur; inhumation au cimetière Sainte-Marie.

Roy, Arthur, Saint-Boniface, 68 ans, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface le 18 janvier. Funérailles le 22 et inhumation au cimetière de la cathédrale.

Delorme, Mme Josephite, 80, Saint-Norbert, décédée à Saint-Norbert le 18 janvier. Funérailles et inhumation à Saint-Norbert.

Vanlentine, A.-L., Belge ayant servi pendant la guerre dans le 78e bataillon canadien, décédé à l'hôpital militaire de Deer Lodge, le 16 janvier, à 55 ans. Funérailles le 20 à l'église belge de Saint-Boniface. Lui survivent: sa veuve, un fils, Roger et une fille, Mme P. Renaud, de St-Boniface.

Page Féminine

Directrice, MÈRE-GRAND

Courrier de Mère-Grand

LISEZ, LES JEUNES!

RECETTES

SCENE TYPIQUE

Joyeuse Fête

UN PETIT MOT...

LE PUITS DES SOUHAITS

(Suite et fin)

Le Coin des Jeunes

CARNET DU "COIN"

POLITESSE

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-JEAN-BAPTISTE

[illegible]

SAINT-PIERRE-JOLYS

[illegible]

LA BROQUERIE

[illegible]

SAINTE-ANNE-DES CHENES

[illegible]

FERMIERS-UNIS DE L'ALBERTA

Vont-ils abandonner l'action politique provinciale et fédérale au groupe de la C.C.F.?

CALGARY — [illegible]

La raison du prêt fait à l'Alberta

OTTAWA — [illegible]

Moins de blé en Argentine

[illegible]

Le plus grand curé du monde

PARIS — [illegible]

M. BEAUDRY LEMAN ENVISAGE 1936 AVEC PLEINE CONFIANCE

Le président de la Banque Canadienne Nationale déclare que les forces naturelles de récupération poursuivent leur oeuvre.

[illegible]

Mgr Provencher et son temps

Sous ce titre, le directeur de la "Liberté" vient de publier un fort volume de 300 pages, bien illustré de cartes et de gravures. C'est l'histoire du fondateur de l'Eglise de Saint-Boniface, mère des Eglises de l'Ouest. [illegible]

FRANC

A 25 ans, une aveugle-née acquiert la vue

[illegible]

"Je suis née aveugle et j'ai fréquenté les écoles d'aveugles où j'ai appris à lire et à écrire et aussi à broder pour gagner ma vie. Lorsque j'ai pu enfin voir le monde tel qu'il [illegible]

LE CHANGE

[illegible]

LE MARCHE

[illegible]

Cours du grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

[illegible]

OPTIONS—WINNIPEG

[illegible]

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

AU CAP BLOMIDON

par Alonié de Lestres

Publié avec l'autorisation de l'auteur.
Granger Frères, éditeurs, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

NUMERO 13

(Suite)

—Voyez, lui dit l'archiviste, tout épanoui, voyez comme ces vieilles pièces sont encore lisibles. Quelle encre, monsieur; on savait autrefois fabriquer! Ne dirait-on pas de l'encre de Chine?

—Très lisibles, en effet, répondait M. Finlay qui brûlait de s'emparer du recueil et que ces propos impatientaient.

—Vous savez, reprenait l'autre, nous ne mettons pas ces pièces entre les mains de tout le monde.

—Vraiment, vous êtes bien aimable, alors, fit avec un sourire le chercheur, espérant par cette gentillesse avoir le dernier mot.

Mais l'autre reprenait:

—Savez-vous, monsieur, que c'est mon père, mon propre père, à qui j'ai succédé, qui copia ces pièces pour Longfellow, lorsque le grand poète américain voulut se renseigner sur la vieille Acadie?

—Ah! votre père a travaillé pour Longfellow? Mais c'est un grand souvenir pour vous, ajouta encore M. Finlay, aussi complimenteur que possible.

—Mais, à propos, continuait toujours l'archiviste, monsieur sait-il qu'il a joliment la tête du grand poète? On a dû le lui dire quelquefois?

—Oui quelquefois, répondit le vieillard, qui, pour le coup, se rengorgea avec satisfaction, mais fit observer poliment à l'archiviste que son temps était fort limité.

—Tenez, dit l'autre, lâchant enfin son recueil, vous avez là l'arpentage de la Grand'Prée, tel que dressé par Charles Morris, lors de notre prise de possession du pays. Et voici qui est plus précieux et vous intéressera davantage: les cadastres du Bassin des Mines au temps des Français: il y a là une pièce des plus rares. Elle a appartenu aux premiers seigneurs: les héritiers de Le Borgne de l'Isle.

Débarrassé enfin de l'importun, M. Finlay considéra d'abord le recueil avec une sorte de respect religieux. Ses vieux doigts tremblaient un peu lorsqu'il songeait que, de ces documents, pouvaient sortir ou la tranquillité de ses derniers jours, ou peut-être des troubles nouveaux. Il se mit à la besogne. Devant lui il déploya le dernier cadastre de la Grand'Prée, ouvrit tout à côté les plans de Charles Morris, ainsi que les divers arpentages de Morse Cottage qu'il avait emportés au fond de sa sacoche. Puis, son binocle bien assis, il se pencha sur les documents. Il le fit, à vrai dire, avec des yeux méfiants et fixes, comme un homme qui, avant d'y descendre, fouillerait attentivement une mare suspecte.

Sur le plan Morris, il n'eut pas de peine à repérer son lot, ainsi que les agrandissements survenus après coup. Ce lot, une fois nettement délimité par un fort trait de crayon, avec toutes ses additions successives, M. Finlay chercha, sur le vieux cadastre féodal, les propriétés possiblement enclavées en la sienne. Par l'entier bouleversement du pays lors des arpentages Morris, cette recherche offrait un peu plus de difficultés. M. Hugh se montra généreux: en son petit carré, il fit entrer, non-seulement les lots sûrement enclos, mais toutes les portions des vieilles terres limitrophes pouvant prêter à quelque doute. De la sorte, aucun nom des anciens propriétaires ne risquait de lui échapper. Ainsi, autour de Morse Cottage, il repéra la terre d'une Melanson, un descendant, sans doute, de Pierre Melanson dit La Verdure, fondateur de la Grand'Prée, puis la terre d'un Landry, celle d'un Cormier. Ces deux dernières entraient pour une portion notable dans le domaine des Finlay. Mais, en somme, des recherches de M. Hugh, il restait acquis que le centre et la partie maîtresse de sa propriété avaient été constitués par la terre d'un nommé Pellerin. Donc quatre noms d'Acadiens tout au plus: un Melanson, un Cormier, un Landry, un Pellerin. Ces noms, le chercheur se les répéta à mi-voix pour ajouter à la joie de sa découverte, à la fermeté de sa certitude.

—De Bérubé, aucun, se disait-il, ni de près, ni de loin.

Il eu beau chercher aux alentours, nulle part la moindre trace de ce nom.

—Je l'avais dit à Allan, d'ailleurs, murmura-t-il; ce nom n'a rien d'acadien.

Il appela l'archiviste:

—Vous avez fait la généalogie de toutes ces vieilles familles françaises?

—Oui, monsieur, de toutes; je les connais, je puis dire, comme ma parenté. Voulez-vous que j'étale devant vous mes fiches?

—Merci. Pas nécessaire. Et vous les avez suivies, même après la dispersion, ces familles?

—Jusqu'à date, monsieur; je puis dire que mes arbres généalogiques sont de saison. Voyez-vous, dans ce domaine, quand on se met à suivre un filon, on se passionne plus qu'un chercheur d'or. Si je vous disais que pendant vingt ans...

—Et dans vos recherches, vous n'avez jamais rencontré de Bérubé alliés à des Melanson, des Cormier, des Landry ou des Pellerin?

—Jamais, monsieur. Mais pour plus de certitude, voulez-vous m'accorder un instant que je consulte mes fiches? Car, en généalogie, voyez-vous, on ne sait jamais ce qui peut échapper.

Au bout de cinq minutes, l'archiviste revenait portant dans un vaste tiroir ses fiches de la lettre B.

—Tenez, disait-il, vous pouvez voir vous-même. Pas l'ombre d'un Bérubé en tout cela. Il se peut que l'un ou l'autre mariage m'ait échappé. Mais ce serait miracle. Les Acadiens, du reste, vous le savez peut-être, monsieur, ne se marient d'ordinaire qu'entre eux et ne changent pas de nom facilement.

Le buste de M. Finlay se redressa. Il déposa son binocle et poussa un soupir de soulagement. Avant de refermer les vieux registres, il écrivit soigneusement les quatre noms: Melanson, Cormier, Landry, Pellerin, sur un petit bout de papier. Puis, il demanda qu'on voulût bien lui photographier quelques pièces. Il désirait, en effet, les faire voir à Allan, lui démontrer, une fois pour toutes, la vanité de ses effrois et, qui sait? lui faire agréer, peut-être, le jeune intendant.

Alors le vieillard eut presque envie de rire de son émoi, de ce long voyage entrepris pour se tranquilliser. Il quitta Halifax, l'âme en fête, reconquise à l'espoir. Devant lui, le tram faisait se lever comme des terres nouvelles sous un soleil jeune. Et quand, de retour à la Grand'Prée, le vieillard franchit le seuil de Morse Cottage, on eût dit qu'un peu d'incarnat brillait dans la pâleur sèche de ses joues.

CHAPITRE XII

A Morse Cottage, vers ce milieu d'août, la besogne chômait. Les foins finis, les pommes d'été cueillies, il fallait attendre la maturité des fruits d'automne. L'"Alexander", la "Gravenstein", la "Wealthy", commençaient à peine, sur leur peau jaune, à laisser voir ces rayures qui vont de l'orange au vif cramoisi. Le temps de les prendre à l'arbre ne viendrait que plus tard. D'ici là, les pommiers jetteraient au vent fraîchi leurs premières feuilles; les routes blanches seraient moins lumineuses à travers les prairies plus grises; et, là-bas, à sa chevelure sombre, le Blomidon attacherait des épingles d'or.

Jean profita de ces quelques jours de répit pour s'accorder de courtes vacances. Depuis trop de mois il veillait tard et souvent, pour cette histoire populaire d'Acadie qui prenait toute la tension de son esprit. De jour en jour, il se sentait envahi par une grande lassitude. Parfois la peur le prenait tout de bon d'un se-

[illegible]

d'argent. [illegible] ... quelque [illegible] de la plus belle [illegible] dans le Nouveau-Monde.

[illegible]

[illegible] La marée acadienne qui vient lentement par la baie Sainte-Marie et par l'isthme de Beauséjour, n'a pas encore poussé jusqu'à l'ancien Port-Royal son remous humain.

La visite du fort militaire, le premier qu'il eût encore vu, intéressa fortement Paul Comeau. Il allait palpant et caressant les vieux canons avec des joies et des naïvetés de grand enfant. La solennité nostalgique du lieu ne l'empêcha point de s'abandonner à ses plaisanteries folichonnes. Enserrant de ses deux mains la gueule d'un mortier:

—Hein! dit-il, si le père Bellefleur avait eu une machine comme ça pour défendre son cailloux! "Mille castors" en aurait-il fait de la belle charpie avec les petits Bérubé!

Jean Bérubé haussa les épaules et sourit à peine. Au plus haut du bastion central, il regardait flotter dans la brise, l'Union Jack. La vue de ce drapeau dont l'ombre menaçante se jouait sur le gazon, comme le vol planant d'un oiseau carnassier, lui criait la défaite de sa race jusqu'à lui faire mal au cœur. Il pensait à l'antique vautour qui, longtemps, avait ainsi plané au-dessus du pays acadien, jusqu'au jour où le bec triangulaire fondait sur sa proie pour s'y planter et la dépecer. Les deux jeunes gens cheminèrent sur les bastions et dans les vieux fossés, entrèrent jusque dans les poudrières vides et désertes, aux résonances de cavernes.

Au sortir d'une de ces poudrières, ils croisèrent un touriste. Nu-tête, la jumelle en bandoulière, il arpentait la pelouse, les mains dans ses poches, en familier de l'endroit. La fantaisie vint à Jean de lui poser quelques questions. De son meilleur anglais, il demanda:

—Permettez, monsieur, voudriez-vous me dire quel peuple habitait jadis cette contrée?

—Des Acadiens, monsieur.

—Ils n'y sont plus?

—Non, c'était une race de brigands; il a fallu les chasser.

Jean blêmit.

—Que t'a-t-il chanté, le monsieur? demanda Paul, qui s'était tenu à quelque distance.

—Oh! pas grand'chose. Il vaut mieux que tu ne le saches pas.

Peut-être mieux, en effet, reprit Paul vivement. En tout cas, autant que j'ai pu voir, ça ne t'a pas fait un plaisir effrayant. Et aujourd'hui, j'aime autant te le dire, je ne serais pas d'humeur à entendre mal parler de nos gens.

Vers le soir, quand vint l'heure du départ, Paul, gagné, malgré tout, par l'émotion contagieuse de son compagnon, le pria de lui raconter l'histoire de Port-Royal.

—Je veux la connaître de fil en aiguille, dit-il.

Jean s'y mit de bonne grâce. Il narra les temps anciens où les hommes de France, en manteaux à bordure d'or et en chapeaux à plumes, regardaient ces mêmes horizons avec des yeux neufs de conquérants. Il dit les jours où, tout autour de la baie, sur les terres basses comme sur les terres hautes, s'écoulait, dans le travail et la joie, une pastorale chrétienne et française. En passant, il évoqua la figure des premiers missionnaires, la figure de Poutrincourt, baron de Saint-Just en Champagne, lequel, aussitôt débarqué à Port-Royal, "mettait ses gens en besogne au labourage et culture de la terre". Aux côtés de Poutrincourt il campa cet original de Lescarbot, avocat che-

[illegible]

... les pèlerins. La Grand'Prée prit tout à coup une animation extraordinaire. Une foule recueillie envahit le Parc du Souvenir, ne parlant qu'à mi-voix, dans l'enclos sacré, comme si les morts fussent encore tout proches. Dans l'église se pressaient des visages brunis par le travail ou par la mer: le mineur du Bras d'Or, le pêcheur de la Gaspésie, celui de la Baie Sainte-Marie. D'autres visages, moins rêveurs et moins hâlés, révélaient le paysan de l'Ile Saint-Jean ou de la Madawaska. Beaucoup de femmes et de jeunes filles, quelques prêtres, des hommes aux allures de chefs. Et tous, agenouillés devant la Vierge de marbre blanc, avec le même élan, la même intensité douloureuse dans les yeux, attestaient leur fraternité.

Paul Comeau ne se tenait plus d'entendre parler français et de frayer avec de ses gens. Fidèle autant que possible à la consigne de la discrétion que Jean lui avait rappelée le matin même, il se répandait parmi les groupes, faisant causer de son pays celui-ci et celui-là, étonné, malgré les distances et plus d'un siècle et demi de séparation, de se retrouver si doucement en famille.

Dans l'après-midi, les pèlerins se rendirent à Horton Landing, un quart d'heure de marche de la Grand'Prée. En ce lieu coulait jadis la crique où les chaloupes anglaises allèrent chercher les déportés acadiens. On était venu pour y bénir une haute croix qui rappellerait aux passants la grande infortune. Le trajet se fit à pied. Jean Bérubé et Paul Comeau se joignirent à la procession qui, d'un mouvement spontané, devint émouvante. La foule allait, presque silencieuse, oppressée par le tragique souvenir. On songeait qu'un jour avait défilé par ce chemin un cortège d'effroyables détresses. Et, presque machinalement, par le rythme irrésistible des sentiments, des pèlerins s'abandonnaient aux attitudes lassées des pieds trébuchaient dans le sable mou et des yeux pleins d'un émoi suprême se tournaient du côté de la Grand'Prée.

Ce pèlerinage, ce souvenir de l'embarquement parlèrent à l'âme de Paul Comeau avec une éloquence plus nette, plus pénétrante, que la mélancolie un peu subtile de Port-Royal. Ce réveil d'histoire soulevait en lui le flot mal contenu de ses ressentiments de jeune lutteur. Le soir, quand on revint à la Grand'Prée, d'un pas ferme et l'âme pacifiée, Jean, qui marchait presque en tête de la procession, se retourna pour regarder derrière lui. Il aperçut Paul qui s'en venait, l'un des derniers, et grandement intéressé aux côtés d'une jeune fille.

Ce même soir, lorsqu'ils furent rentrés à Morse Cottage, le cousin Paul, d'un geste pieux, déposa un nouveau bouquet de fleurs au bas de sa gravure d'Evangéline. Et Jean ne put réprimer un sourire lorsqu'il l'entendit proférer sur le ton enjoué:

—Sais-tu qu'avec tous tes pèlerinages, tu vas finir par me convertir et me rattacher à ce pays?

Le lendemain de la fête acadienne, Jean Bérubé proposa à Paul Comeau, pour leur dernier jour de vacances, une excursion au Cap Blomidon.

—C'est surtout là-haut, lui dit-il, qu'il faut aller méditer l'histoire acadienne. Et toi qui t'ennuies de la senteur des épinettes, tu pourras en respirer à ton saoûl.

Jean entretenait pour le Blomidon un culte pieux. Il le vénérait comme si, dans le grand espace libre, pareil à un cénotaphe aérien, le pic inchangé eût gardé les restes de la patrie acadienne.

Soulage l'Asthme immédiatement. Si vous pouviez lire les milliers de lettres non sollicitées reçues par les fabricants des patients reconnaissants qui l'ont employé, vous aussi vous vous rendriez compte des remarquables pouvoirs du Remède de l'Asthme du Dr J. D. Kellogg. Tous les cas, naissants ou chroniques, sont soulagés par ce grand remède de famille. Pourquoi souffrir ou expérimenter avec des préparations sans valeur, quand l'on peut acheter partout le vrai remède de Kellogg.

Nécessité sur la ferme. — Chaque cultivateur et éleveur devrait avoir un approvisionnement de l'Huile Electrique du Dr Thomas, non seulement comme un remède prêt pour les maux dans la famille, mais parce que c'est une médecine très puissante pour les chevaux et le bétail. Pour remplacer l'huile éclectique pour les chevaux et les bestiaux atteints de colique, elle surpasse de beaucoup tout ce que l'on peut administrer.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

APICULTURE

La convention des Apiculteurs du Manitoba se tiendra à l'hôtel Fort-Garry, Winnipeg, les 28 et 29 janvier prochain. Comme il s'y débattra des questions très importantes, nous regrettons sur le fait que le nombre des nôtres qui assistent à ces conventions est trop restreint.

On se plaint souvent de l'organisation; on trouve à redire à la taxe imposée, à l'inspection, etc., et la plupart de ceux qui ont des griefs à formuler ne se montrent pas à la convention. Sans doute, l'organisation est loin d'être parfaite; il y a beaucoup de choses à changer ou à remanier, mais c'est à chacun d'y aider en émettant ses idées en temps opportun. Rien n'est plus inutile que de rester chez soi lors de la convention et de trouver à redire ensuite.

A cette convention, on débattra probablement la question de vente en commun ou coopérative. Rappelons-nous que dans les provinces d'Ontario et de Québec, où le miel est inférieur au nôtre, les producteurs obtiennent un meilleur prix que nous du Manitoba, simplement parce que ces gens ont des Fédérées ou Coopératives pour écouler leur miel.

Donc, apiculteurs manitobains, c'est à nous d'y voir, et le plus tôt, le mieux. Rendons-nous donc aux conventions, même si cela nous oblige à quelque sacrifice. Que ce soit un mot d'ordre pour la section française d'y être au complet. A bientôt donc au Fort-Garry!

Flavien BARIL.

La plantation des arbres sur les fermes des prairies

Le Service de la plantation des arbres de la Station de pépinière forestière du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Indian Head, a permis à des milliers de cultivateurs de l'Ouest du Canada d'embellir les abords de leurs demeures, ainsi que d'établir des brise-vent et des abris, si nécessaires sur les prairies. Ces brise-vent ont facilité l'établissement de nombreux jardins par l'abri qu'ils procurent; ils retiennent la neige et emmagasinent ainsi une réserve d'humidité; ils protègent les oiseaux et le gibier. Une ferme bien abritée assure le bien-être des bestiaux en hiver, ainsi que celui du cultivateur qui les soigne. Les résultats obtenus dans la plantation des arbres dépendent entièrement des soins qu'on leur donne; une bonne culture et de bons travaux d'entretien permettent de supprimer les effets de la sécheresse et d'empêcher la destruction causée par l'hiver.

Celui pour qui la culture et le soin des arbres sont un divertissement réussit généralement. Ces soins ne sont pas pour lui une corvée, mais un plaisir. Le choix d'un divertissement agréable sur les fermes de l'Ouest est assez limité, et ces divertissements, qui ont une valeur pratique ainsi qu'une valeur esthétique, méritent d'être choisis de préférence aux autres. Il y a beaucoup de cultivateurs qui pratiquent depuis longtemps cette idée, et ils ont créé de superbes abords autour de la maison, même dans les endroits les plus ingrats. Le travail devient un plaisir quand il améliore l'idée que l'on se fait de la vie, et la terre devient un endroit beaucoup plus agréable pour y vivre.

Il y a beaucoup de cultivateurs qui ne croient pas avoir le temps nécessaire pour faire ce travail, quoiqu'ils se rendent parfaitement compte de ses avantages et qu'ils aillent bien loin de chez eux pour faire un pique-nique chez le voisin qui a un bosquet d'arbres bien entretenus. Ces bosquets sont des lieux de rassemblement pour tout le groupement. Plusieurs cultivateurs songent à engager un homme d'un certain âge, s'intéressant aux arbres, qui ne ferait rien autre chose que de s'occuper des arbres en retour pour sa pension ou une petite pitance. C'est là un arrangement qui offrirait des avantages mutuels.

La demande de chevaux canadiens augmente

De tous les développements notés dans la production animale au Canada, il n'en est pas de plus frappant que la renaissance de l'industrie chevaline. Il ne saurait y avoir de doute quant à la nécessité de ce développement. En effet, les chevaux de trait sont rares, non seulement au Canada mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et il faut au moins cinq ans pour produire et élever un cheval jusqu'à l'âge de quatre ans. Il y a aussi le déchet annuel, causé par la maladie, la vieillesse, et d'autres causes naturelles, qui est très grand.

En juin 1935, le nombre de chevaux sur les fermes accusait une augmentation sur le chiffre de juin 1934, mais il a fallu la production plus forte de poulains de 1933 et 1934 pour arriver au point où le croît annuel dépasse le déchet naturel de chevaux adultes. Il faut également se souvenir que les poulains de 1934 et 1935 n'entreront dans les rangs [illegible]

[illegible]

Prairies, et qui permet à des propriétaires [illegible]

[illegible]

Les prévisions de la production du lait en 1936

[illegible]

... le période, laissant ainsi d'assez faibles approvisionnements de beurre, et si le prix de ce produit ne s'élève pas à un point tel que la consommation soit restreinte, on prévoit que les besoins domestiques absorberont les stocks actuels ainsi que la production de l'hiver. En 1935, la consommation de beurre par tête au Canada [illegible]

[illegible]

La mauvaise semence augmente les ravages des vers fil de fer

[illegible]

[illegible] ... l'aide de la nature à restaurer l'harmonie d'une bonne santé. Le Novoro ne se trouve pas chez les pharmaciens. Il peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

AU SACRE-COEUR

Assemblée paroissiale

[illegible]

Funérailles

[illegible]

PETITES ANNONCES

[illegible]

A LOUER — Deuxième étage. Moderne. 3 ou 4 pièces avec salle de bain. Rue Des Meurons. S'adresser J.-A. Hébert, 362, rue Main.

La Société Saint-Vincent-de-Paul

[illegible]

NOUBLIEZ PAS....

[illegible]

WINNIPEG

Quinze mille personnes atteintes d'influenza à Winnipeg

[illegible]

Cours du soir à l'Université du Manitoba

[illegible]

Il fait très froid, mais la fin est proche!

[illegible]

Chevaliers de Colomb

[illegible]

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

[illegible]

PETITES NOTES

[illegible]

En Afrique

CHEZ LES GURUNSI

[illegible]

[illegible]

Emery CHAMPAGNE,
Des Pères Blancs

[illegible]

Vittorio Mussolini échappe à la mort

ROME — Vittorio Mussolini, fils du Duce, a échappé à la mort presque miraculeusement. Une bombe explosa tout près de son avion, lors du récent bombardement d'Amba-Aradam, à 15 milles au sud de Makallé.

Le fils du premier ministre d'Italie volait très bas au-dessus des lignes éthiopiennes lorsque des fragments de bombe atteignirent sa cabine et brisèrent un support de sa mitrailleuse. Le jeune aviateur ne fut pas même égratigné.

Avis est ici donné que "The Northern Trusts Company" fera application au Parlement du Canada à la prochaine session pour une loi amendant l'Acte d'Incorporation de la dite Compagnie, Chapitre 89 des Statuts du Canada 1923; cette loi changeant le capital autorisé à la Compagnie de deux millions de dollars, divisé en quarante mille actions de cinquante dollars chacune à un million de dollars, divisé en cinquante mille actions de vingt dollars chacune.

THE NORTHERN TRUSTS COMPANY,
Par WILLIAM MILTON,
Secrétaire.
333, rue Main, Winnipeg
30 décembre 1935.